

Édito

Renoncement du projet Jedd Novatt : une occasion manquée pour le Jura



photo François Ducommun

La commune de Saignelégier a pris acte avec regret de la décision de la fondation mécène de l'artiste Jedd Novatt de renoncer à la réalisation du projet artistique envisagé sur le territoire communal.

Cette décision fait suite au nouveau refus exprimé par les ayant-droits des pâtures lors de leur assemblée ; ceci alors même qu'une solution équilibrée avait été trouvée avec eux, en parfaite adéquation avec leurs propres souhaits et recommandations.

Les autorités déplorent profondément ce dénouement, d'autant plus que la situation interroge la portée effective des droits invoqués par les ayant-droits, ceux-ci s'étendant à une parcelle communale, qui plus est située en zone « Sports et Loisirs ». Ce contexte rend d'autant plus incompréhensible ce refus, puisqu'il respectait le cadre légal, les sensibilités exprimées et les valeurs du lieu.

Au-delà de cet épisode, il est questionnant, voire inquiétant, de constater qu'il n'est pas possible aujourd'hui de réunir les

Catherine Erba, maire

Au printemps 2024, notre commune a perdu l'une de ses figures les plus lumineuses : **La Castou**, actrice, chanteuse, danseuse, une artiste accomplie et enfant de notre village.

Pour honorer sa mémoire et perpétuer l'empreinte qu'elle a laissée dans nos cœurs, le Conseil communal a décidé de donner son nom au **chemin reliant Le Soleil** – lieu où elle a tant de fois enchanté le public – au **Centre de loisirs**, où elle a transmis sa passion de la danse à de nombreuses jeunes filles de la région.

Ce « **Chemin de La Castou** » n'est pas seulement un itinéraire : c'est un fil entre ses deux univers, la scène et l'enseignement, où elle a su allier talent, générosité et amour du partage.

Tout au long du parcours, des panneaux illustrés de photos retracent les grands moments de sa vie et sa carrière artistique. Une manière douce et vivante de se souvenir d'elle.

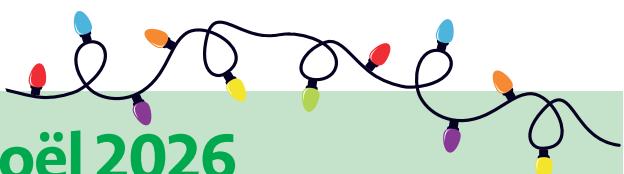
L'inauguration du chemin aura lieu au printemps 2026

Monika Kornmayer, conseillère communale

• Avis aux habitants de la commune

- Chers habitants,
 - En raison des fêtes de fin d'année, nous vous informons que le bureau de l'administration communale sera **fermé dès 11h30 le mercredi 24 décembre 2025 jusqu'au vendredi 2 janvier 2026.**
 - Veuillez prendre note des horaires **avant** la fermeture du bureau:
 - **Du lundi 22 au mardi 23 décembre 2025 :**
Téléphones de 8h15 à 11h30 puis de 13h30 à 17h.
Guichet ouvert de 13h30 à 17h.
 - **Mercredi 24 décembre 2025 :**
Téléphones de 8h15 à 11h30.
Guichet fermé toute la journée.
 - La réouverture du bureau est fixée au **lundi 5 janvier 2026** aux horaires habituels qui sont indiqués sur notre site internet www.saignelégier.ch.
 - Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à prendre vos dispositions pour toute demande nécessitant une intervention avant cette fermeture.
 - Merci de votre attention et joyeuses fêtes à vous !

L'équipe de l'administration communale de Saignelégier



2 x Noël 2026

La Croix-Rouge jurassienne relance l'action 2xNoël pour 2026.
Aide alimentaire et colis solidaires pour les personnes en difficulté.

Retraits prévus à la cure catholique

Intéressé(e)... ?

Inscription* jusqu'au 20 décembre chez :

Jean-François Boillat

mail : jean-francois.
T. l. 070 647 72 22

tel.: 0796477232

* pour pouvoir bénéficier de cette aide, inscription obligatoire

Votre administration communale suit le mouvement de la numérisation !

Suite au changement de logiciel informatique courant 2023, l'administration communale est en mesure d'effectuer un certain nombre de tâches de manière informatisée et automatisée. Vous le constatez chaque jour dans votre environnement, et ce depuis plusieurs années déjà, mais cette pratique devient la norme !



Ainsi, pour les propriétaires de bâtiments, le relevé et la transmission des consommations d'eau peuvent s'effectuer sans difficulté par e-mail. N'hésitez pas et communiquez-nous votre adresse e-mail sans tarder, votre travail et le nôtre en seront simplifiés !

Prochainement, l'envoi des factures par e-mail sera mis en place. Ici aussi, gain en efficacité et de temps à la clé pour vous et pour nous ! Si cela n'est pas encore fait communiquez-nous votre e-mail à isabelle.aubry@saignelegier.ch ou à steve.jodry@saignelegier.ch.

L'équipe de l'administration communale de Saignelégier

Plantation d'une rangée d'arbres

La zone industrielle « Sur la Courbe Roye » désormais pratiquement remplie, fera l'objet de la plantation d'arbres prévue conformément au plan spécial.

Plusieurs espèces d'arbres indigènes (érables, tilleuls, hêtres) reconnues pour leur résistance à notre climat y seront plantées. Ces arbres contribueront au bien-être des habitants, au renforcement de la biodiversité en milieu urbain et à la qualité paysagère du site.

Serge Parrat
Conseiller communal



Une sortie mémorable pour nos aînés : voyage dans le temps et éclats de rire !



Le 9 septembre dernier, nos aînés des communes de Saignelégier, le Bémont et Muriaux ont embarqué pour une aventure inoubliable ! Dès 10 heures, c'est à bord du petit train rouge des CJ qu'ils ont pris le départ de Saignelégier en direction de Glovelier. Ce charmant voyage les a transportés au cœur de la nature, offrant une escapade agréable et conviviale.

À leur arrivée à Glovelier, c'est au Café de la Poste que les 170 participants ont été accueillis pour un délicieux repas : salade en entrée, bœuf bourguignon, spätzlis et crème caramel pour le

dessert. Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous, et chacun a savouré cette pause gourmande dans une atmosphère chaleureuse et détendue.

Mais l'aventure ne s'est pas arrêtée là ! Lors du retour, c'est le train historique qui a pris le relais pour un trajet plein de surprises. En effet, un petit incident tout à fait inattendu est venu pimenter le voyage : une attaque surprise du train historique ! Les participants ont vécu ce moment avec beaucoup d'enthousiasme et de rires, transformant cette situation imprévue en une expérience inoubliable.

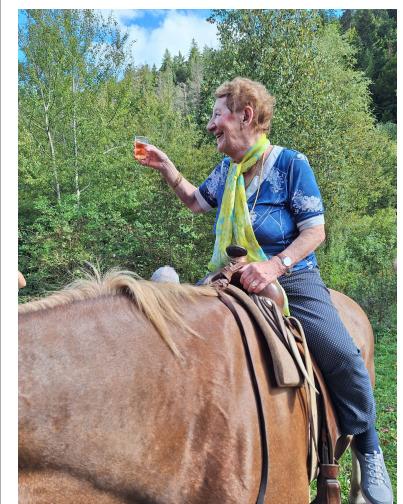
Une participante, La Thé de Muriaux, la gardera longtemps en mémoire. N'a-t-elle pas été enlevée par les assaillants, enlèvement qui lui aura permis de revivre sa jeunesse à cheval ?

À 16 heures, tout le monde est rentré chez soi avec des sourires et des souvenirs impérissables. Une journée splendide, placée sous le signe de la joie, du rire et du partage. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette journée si spéciale !

Rendez-vous à la prochaine édition !

La prochaine sortie aura lieu le 15 septembre pour la traditionnelle rencontre des aînés. Nous espérons y retrouver encore plus de sourires et de bons moments partagés !

Les œuvres sociales :
Valérie Pic,
Mélanie Nappiot,
Mélina Müller,
Amélie Mercier,
Tina Girardi,
Jean-François Boillat



Les rendez-vous à ne pas manquer dans la commune !

En 2026, la commune vibrera au rythme d'une programmation riche, variée et ouverte à toutes les générations. Des traditions équestres aux événements culturels, des rencontres sportives aux temps forts hivernaux, notre commune vivra une année haute en couleurs. Voici les moments à ne pas manquer.

Janvier

17 janvier – Festival des cliques, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

24-25 janvier – Courses de chiens de traîneaux, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

30-31 janvier – Concert et théâtre de la Fanfare des Pommerats, Salle de gymnastique, Les Pommerats

Février

7 février – Théâtre de la Fanfare des Pommerats, Salle de gymnastique, Les Pommerats

Mars

20-21 mars – ARC jurassien Expo, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

28 mars – Concert annuel de la Musique Fanfare de Saignelégier, Salle de spectacles Hôtel de Ville, Saignelégier



Chemins des poussettes



Photo : Cédric Houlimann, responsable voirie

- Vous l'aurez peut-être remarqué mais un nouveau chemin bétonné est praticable à pied, en vélo, en trottinette, en rollers et à poussette à la fin du chemin Fin-du-Droit depuis quelques mois.
- Pour votre information ce chemin ne sera pas déneigé en hiver, pour le plus grand bonheur des amateurs de pistes de bob !



Avril

11 avril – Jeunes éleveurs, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

11 avril – Courses aux œufs, local de la SDES, Saignelégier

24 et 25 avril – Médaille d'Or de la chanson, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

Mai

22-23 mai – Spectacle École primaire « Le plus grand spectacle du Monde », adaptation du film « The Greatest Showman », Halle du Marché-Concours, Saignelégier

Juin

5 juin – Inauguration du Chemin de La Castou

13-14 juin – Fête de lutte suisse, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

26-28 juin – Fête du village des Pommerats

27 juin – Jura Défi, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

Juillet

30 juillet – Fête nationale suisse 1^{er} août, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

Août

7-9 août – 121^e Marché-Concours National de chevaux, Saignelégier

22 août – Marché-Concours Bovin, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

26 août – 4 Foulées, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

Septembre

11-13 septembre – Brocante, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

15 septembre – Repas des aînés, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

19-20 septembre – Marché Bio, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

30 septembre-4 octobre – Comptoir franc-montagnard, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

Octobre

10 octobre – Route de la Tête de Moine, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

17 octobre – Franches Equi Trail, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

24 octobre – Junior ARC Expo, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

31 octobre – Inauguration des nouveaux costumes de la PomPom Clique, Halle du Marché-Concours, Saignelégier

Décembre

5 décembre – Téléthon organisé par le SIS Franches-Montagnes Centre, Hangar des pompiers, Saignelégier

Date à confirmer – inauguration du Sapin de Noël, décoré par les élèves

Vous souhaitez inscrire votre événement dans l'agenda 2027 ou faire connaître votre société active dans la commune via un article dans le prochain Saine Infos ? Écrivez à camille.rerat@saignelegier.ch !



Courses de chiens de traîneaux – 24 et 25 janvier 2026 à Saignelégier, Halle du Marché-Concours

Les 24 et 25 janvier 2026, Saignelégier accueillera à nouveau l'un des événements hivernaux les plus attendus du Jura : les célèbres courses de chiens de traîneaux. Chaque année, mushers et attelages venus de Suisse et d'Europe se retrouvent sur le plateau des Franches-Montagnes pour offrir au public un spectacle à la fois sportif, authentique et profondément lié à l'esprit nordique.

Au programme : compétitions de différentes catégories, animations, village nordique, rencontre avec les représentants de la commune invitée et ambiance chaleureuse au cœur d'un décor enneigé. Cette manifestation unique valorise non seulement la maîtrise et l'endurance des chiens, mais aussi la complicité exceptionnelle entre le musher et son attelage.

Si la météo n'est pas favorable à la pratique de courses sur neige, pas de panique ! Des courses sur terre en kart, à vélo et à pied sont prévues si la neige venait à manquer. En janvier 2025, des courses sur terre avaient été mises sur pied par le comité. Cette alternative de courses permet aux organisateurs de maintenir et de pérenniser leur

manifestation, peu importe la météo du dernier week-end de janvier.

D'ailleurs, le comité des courses de chiens tient à exprimer sa profonde gratitude à tous les bénévoles qui contribuent chaque année à cette manifestation. Sans eux, rien ne serait possible ! Grâce à leur engagement, les mushers, les chiens et le public vivent une expérience inoubliable. Afin de poursuivre cette belle tradition et assurer la relève, le comité est également à la recherche de nouveaux bénévoles. Que vous soyez disponible une journée, un week-end ou simplement quelques heures, votre aide fera réellement la différence. Pas de compétences particulières requises — seulement l'envie de participer et de partager un moment convivial dans un cadre exceptionnel. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à vous inscrire en tant que bénévole via le code QR joint ou sur le site internet de la SDES.



Que l'on soit passionné de sport, amoureux des animaux ou simple curieux, ces deux journées promettent des moments intenses et inoubliables. Saignelégier vibrera au rythme du souffle des chiens, de la glisse et de l'aventure hivernale.

Prix d'entrée pour les deux jours : CHF 8.- / gratuit jusqu'à 16 ans

LES CHIENS DE COMPAGNIE NE SONT PAS ADMIS DANS L'ENCEINTE DE LA FÊTE

Informations complémentaires : <https://sde-saignelegier.ch/manifestations/courses-de-chiens-de-traineaux/informations-pratiques-et-acces/>

Camille Rérat, administration

Vous souhaitez faire connaître votre société active dans la commune via un article dans le prochain Saine Infos ?

Écrivez à camille.rerat@saignelegier.ch !



Illustrations: Yuliya Pauliukovich - Vecteezy

Chers habitants de Saignelégier, des Pommerats et de Goumois

Nous lançons un concours ouvert à tous les habitants et pour tous les âges afin de célébrer notre belle commune sous un autre angle ! Vous avez l'œil pour capturer des moments uniques et originaux ? Ce concours est fait pour vous !

Comment participer ?

- Prenez une photo qui représente de manière originale et créative un aspect de la vie à Saignelégier, aux Pommerats ou à Goumois : paysages, événements, moments du quotidien, animaux, ou toute scène qui fait battre votre cœur dans votre village.

- Si une personne est reconnaissable sur votre cliché, vous attestez avoir obtenu l'accord de la personne photographiée pour la diffusion de l'image.

- Envoyez votre photo jusqu'au 1^{er} mars 2026 à l'adresse suivante : camille.rerat@saignelegier.ch, assurez-vous que votre photo soit en format jpeg ou png et de bonne qualité. Veuillez aussi communiquer dans votre courriel votre nom, prénom et votre adresse dans la commune. Nous vous conseillons d'envoyer au maximum 2 photos.

Les critères de sélection :

- Originalité et créativité
- Représentation authentique de la vie dans votre village
- Respect des valeurs communautaires et de la vie privée, nous encourageons des photos positives et respectueuses

Tous les participants remplissant les critères de sélection verront leurs photos exposées sur le site internet de la commune durant une année et les photos des 3 gagnants seront publiées dans le prochain Saine Infos de 2026. Un petit prix sera remis par courrier aux gagnants.

Le jury :

Le jury sera composé de conseillers communaux et de représentants des associations locales. Il sélectionnera les gagnants en fonction de l'originalité et de la pertinence des photos.

À vos appareils photos !

Nous avons hâte de découvrir vos talents de photographe et de mettre en lumière la beauté de notre commune à travers vos yeux.

Bonne chance à tout le monde !

**Camille Rérat,
administration**



Distribution des cartes d'accès Prox-iti

D'ici la fin de l'année, chaque ménage et entreprise de Saignelégier recevra sa carte d'accès Prox-iti, indispensable pour accéder aux encombrants dans les communes Franc-Montagnardes participantes.



Image indicative de la carte d'accès

Cette carte vous sera demandée par les agents d'accueil lors des sessions de Prox-iti. Ce contrôle est destiné à prévenir un « tourisme » inappropriate des déchets et à garantir que seul-e-s les contribuables des communes participantes, qui en assurent le financement à travers la taxe sur les déchets, puissent y accéder.

Merci donc de vous munir de votre carte lors de vos futures visites aux encombrants. De plus, il vous sera également possible d'installer cette carte sur l'application smartphone MEMODéchets afin d'éviter les oubli.

Marc Jobin
Conseiller communal

Étude d'un éco-point centralisé

Depuis plusieurs années, la commune de Saignelégier suit avec attention l'évolution des besoins et des habitudes en matière de gestion des déchets. Le système actuel repose sur cinq éco-points répartis dans le village, dont seulement deux proposent presque l'ensemble des collectes principales (carton, papier, verre, aluminium, huiles, piles, capsules à café, déchets verts). Les trois autres ne reprennent qu'une partie des flux et notamment le verre et l'alu.

Face à ces constats, une réflexion a été entamée afin d'examiner si une centralisation des éco-points pouvait offrir un service plus cohérent, plus pratique et plus efficace.

Pourquoi envisager une centralisation

À Saignelégier, tout le monde connaît depuis longtemps les éco-points du village. Ce n'est pas un problème de savoir où aller. Le vrai défi, c'est qu'en ayant plusieurs petits sites, l'entretien et la gestion sont plus compliqués : il faut passer à plusieurs endroits, les installations ne sont pas toutes les mêmes, et certains emplacements sont parfois moins pratiques.

En regroupant les éco-points au même endroit, nous pourrions avoir un espace clair et bien organisé, plutôt que plusieurs petits coins différents ainsi que de pouvoir offrir un lieu plus propre et agréable, par exemple avec un sol adapté, un éclairage, un espace couvert, et une signalétique simple. L'idée est de rendre le tri

plus pratique pour tout le monde.

En réunissant les éco-points du village en un seul lieu, cela libérerait également quelques emplacements aujourd'hui occupés par des bennes. Ces espaces pourraient alors être réaménagés de manière plus agréable.

Quel site est envisagé

Pour étudier cette idée de centralisation, nous nous sommes intéressés à un lieu qui conviendrait : l'entrepôt de Baumann Transport, au chemin des Labours.

Ce bâtiment qui sera libéré au début de l'année prochaine, nous permettrait d'imaginer un aménagement pratique, avec suffisamment de place pour tous les conteneurs et même pour certaines fractions supplémentaires. Dans cet espace, nous pourrions étudier la mise en place de nouvelles collectes, comme le Sagex, les ampoules, le PET. De plus, les piles et les huiles usagées pourraient être déposées à l'intérieur du bâtiment, dans de meilleures conditions qu'à l'air libre.

Pourquoi un nouveau projet

Un premier projet d'éco-point avait été étudié près du bâtiment de la voirie à Saignelégier. Cette solution prévoyait la construction d'un nouvel ouvrage.

Cependant, plusieurs difficultés techniques sont apparues, et l'investissement nécessaire était important.

Avec ce nouveau projet, la commune étudie une approche plus souple : louer un bâtiment

existant plutôt que de construire.

Cela permettrait de tester l'organisation d'un éco-point centralisé sans engager de gros frais ni réaliser de nouvelles constructions.

Qu'est-ce qui resterait exactement comme aujourd'hui

La centralisation envisagée concerne uniquement les éco-points du village de Saignelégier. Tout le reste ne change pas :

- les éco-points de Goumois et des Pommerats restent en place,
- les moloks pour les sacs officiels restent à leurs emplacements actuels,
- les dépôts de déchets verts dans le village restent également au même endroit.

L'objectif n'est pas de toucher à l'ensemble de la commune, mais de rendre plus pratique la gestion dans le village-centre, où les flux sont les plus importants.

Quel planning est envisagé

Si l'étude en cours se confirme, le projet pourrait commencer dès le printemps prochain.

L'idée serait de finaliser l'analyse du site durant l'hiver ainsi que de préparer l'organisation pratique, c'est-à-dire la signalétique, les conteneurs, l'aménagement...

Ce projet avance pas à pas, avec l'envie de trouver une solution pratique, cohérente et adaptée à notre commune. Des informations suivront pour la suite des démarches et des décisions à venir.

Marc Jobin
Conseiller communal

Conseil général: c'est parti pour le compte-à-rebours

Sollicité par un courrier du Conseil communal, le Gouvernement jurassien l'a autorisé à déroger à l'article 9 du Règlement d'organisation et d'administration communal (ROAC). Il a ainsi donné son aval à l'organisation d'une votation populaire portant sur la création ou non d'un Conseil général pour la Commune de Saignelégier. C'est un acquis démocratique très important : ainsi toutes et tous les citoyen-ne-s - habitant, travaillant, étudiant en semaine à l'extérieur, personnes à mobilité réduite, ... - pourront donner leur avis sur un éventuel changement des organes de décisions concernant les affaires communales.

La Commission d'étude (CCGS) et ses sous-groupes travaillent actuellement à la préparation des éléments d'information réglementaires et financiers qui seront proposés à la population

à l'automne 2026, soit pour l'assemblée d'information prévue en principe le 20 août soit pour la votation elle-même, prévue le 27 septembre 2026, simultanément à la tenue d'une votation fédérale.

Dans un souci de transparence et dans l'espérance que celles et ceux qui voudraient apporter leur éclairage en cours de processus puissent participer, nous avons demandé au Conseil communal et à l'administration communale de prévoir un espace d'information immédiatement visible sur la page d'accueil du site de la Commune. Vous pourrez adresser vos observations, remarques et propositions à l'adresse de l'administration communale qui transmettra à la CCGS. Merci.

Pour la CCGS, le président : Jean-Marie Miserez

Arrêt de la vente communale de sapins de Noël

Depuis de nombreuses années, la commune de Saignelégier organise une vente et distribution de sapins de Noël à l'approche des fêtes. Cette tradition visait à offrir un service pratique et accessible à la population.

Toutefois, et au fil du temps, les commandes ont fortement diminué. Plusieurs commerces du village proposent aujourd'hui leurs propres sapins, avec des horaires étendus et un large choix, ce qui a naturellement réduit la demande pour le service communal.

Face à cette situation, la commune a décidé de mettre un terme à la vente communale de sapins de Noël dès cette année. Il s'agit d'une décision pragmatique, qui tient compte de l'évolution des habitudes, de la baisse des commandes et de l'offre déjà existante dans nos commerces. Nous encourageons bien sûr la population à privilégier les fournisseurs locaux, qui continuent de proposer des sapins de qualité.

Le Conseil communal

Décoration de Noël à La Theurre

Pendant de nombreuses années, la commune déposait un sapin coupé à La Theurre. L'emplacement disponible ne permettait pas toujours de mettre ce sapin en lumière comme nous le souhaitions.

Dans un esprit de simplicité et d'écoute du lieu, nous avons décidé de revoir cette tradition.

Et une belle opportunité s'est présentée : le jardin du restaurant de La Theurre abrite un superbe sapin enraciné, déjà ancré dans l'identité du site. Après un dialogue constructif, une collaboration est née pour que ce sapin soit décoré ensemble.

Ce geste symbolique permet d'unir nos efforts, de valoriser un arbre vivant et de renforcer l'atmosphère accueillante de La Theurre durant les fêtes.

La commune remercie sincèrement les personnes impliquées.

Le Conseil communal

Soirée des Méritants sportifs et culturels - Un moment fort du Comptoir Franc-Montagnard



Le 2 octobre dernier, dans le cadre du Comptoir Franc-Montagnard, s'est tenue la traditionnelle soirée des Mérites sportifs et culturels. Organisé par la commission culturelle des Franches-Montagnes, cet événement est très apprécié par la population. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, la commission a eu le plaisir de mettre à l'honneur celles et ceux qui, par leur engagement, leur talent ou leurs résultats remarquables, contribuent au rayonnement sportif et culturel de notre région. Des jeunes en pleine ascension

aux bénévoles engagés depuis de nombreuses années, chacun a été applaudi comme il se doit.

Cette soirée, placée sous le signe de la reconnaissance et du partage, a une nouvelle fois montré combien notre tissu associatif et culturel est riche, dynamique et essentiel à la vie de nos villages.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes, ainsi que les organisateurs et partenaires du comptoir, qui ont permis à cette édition de se dérouler dans les meilleures conditions.

Félicitations à tous les lauréats et lauréates – en particulier :

Sport

- VTT : Valentin Humair
- Athlétisme : Alicia Masini
- 3e du HCFM
- Canicross : Séverine Boillat
- Tir à l'arc : Eloann Chaignat
- Volley : Kimi Chappatte

- Gymnastique : Mélie Teytaz et Sonia Eloé Cattin

- Club de judo
- École de tir petit calibre
- Franches Equi Trail

Culture, art et tradition

- Josette Mercier – 20 ans
- Galerie La Vouivre – 40 ans
- Sara Schneider – auteure
- Amicale Le Taignon – 50 ans

Coup de cœur

- Valentin Schärli – maçon

Monika Kornmayer
Conseillère communale

L'équipe de l'administration communale de Saignelégier

